

PRESENTATION DES ENJEUX DE CONTINUITÉ ECOLOGIQUE PAR TERRITOIRE : PAYS DU COTENTIN

A. Les éléments de la Trame Verte et Bleue : description

✂ Bas val de Saire

Cette campagne tapissée de sables est modelée par la culture légumière. Seule la basse vallée de la Saire est encore bocagère. Ce secteur accueille un grand nombre de ruisseaux littoraux aux continuités de zones humides ténues, mis à part le ruisseau de Cliquempoix à l'est. Les relais existants sont matérialisés par des patchs bocagers de prairies permanentes ceinturées de haies. Une continuité boisée est marquée le long du ruisseau du No, à l'ouest, le long de la vallée des Moulins. Ce secteur, en cours de restauration paysagère (plantations de haies...), limite les échanges potentiels entre la vallée de la Saire et les espaces littoraux.

✂ Bocage de Bricqueboscq et Grosville

Ce secteur accueille les sources de plusieurs ruisseaux classés en réservoir de biodiversité de cours d'eau (**ruisseau des Montvasons, le Pommeret**) ou en corridor de cours d'eau (la Divette, la Dielette, le Marvis). Les bois et réseaux de haies y sont toujours présents mais la densité de cultures qui émaillent le bocage vient fragiliser les continuités écologiques locales. De plus, les continuités de zones humides du secteur sont frêles, celles-ci étant de petites tailles et de plus en plus distantes.

✂ Bocage de St-Jacques-de-Néhou

Ce secteur bocager localisé entre le bras de la **Saudre** et la **Scye** accueille un grand nombre de sources des affluents de ces 2 cours d'eau. De plus, il représente un liant important à l'ouest de la Douve entre les complexes boisés de l'Étang Bertrand au nord et de St Sauveur du Bessin au sud. Le bocage du secteur de St-Pierre-d'Arthéglise a néanmoins tendance à s'affaiblir au travers d'un maillage bocager qui se relâche par grandes tâches. Il abrite plusieurs réservoirs de biodiversité de milieux ouverts et humides notamment les **landes de la Haye d'Ectot** et le **secteur tourbeux de Saint Maurice en Cotentin**.

✂ Bocage du Plain

En arrière des marais de l'est Cotentin, ce damier de grandes parcelles encloses de haies basses présente des continuités transversales par tâches en direction des marais du Merderet à la faveur de continuités de prairies permanentes. Les continuités sont importantes le long du ruisseau du

Brocq et la continuité de zones humides est remarquable le long du ruisseau de la Grande Crique en limite sud.

Autrefois frappé par la graphiose, ce secteur a vu son paysage restauré au travers de nombreuses plantations arborées. Il semble aujourd'hui conserver une fonctionnalité principalement localisée au sud.

✂ Bocage du Valognais

Localisé en tête de bassin du Merderet, ce secteur abrite plusieurs sources de ses affluents. On y retrouve une bonne continuité de zones humides, notamment le long de la Durance et du ruisseau du Coisel. A noter la présence d'un pôle de zones humides inondables au sud de Valognes près d'Yvetot-Bocage. A l'inverse, de larges trouées apparaissent au sein du bocage de ce secteur et ces faiblesses limitent les échanges avec la vallée de la Sinope et ses bois au nord.

✂ Bois et bocage des Rosières

Refuge de nombreux oiseaux nicheurs, notamment pics, rapaces et oiseaux liés aux zones humides, ce secteur, constitué d'un ensemble de bois séparés dans certains cas par de petits vallons, représente un relais important le long de la Scye.

✂ Bois de la Roquette et de la Brisette

Localisés au nord du bassin de la Sinope, ce complexe de boisements permet de relier le complexe des anciennes forêts de Brix vers l'ouest et le bois du Rabey et la vallée de la Saire à l'est. La **Sinope et ses affluents**, qui s'écoulent en bocage vallonné occupé en bas-fond par des prairies humides, présentent un intérêt écologique fort. Ils abritent en effet de nombreuses frayères à Truite de mer et Lamproie fluviatile. La présence à l'amont de populations fonctionnelles de Truite fario et d'Ecrevisse à pieds blancs démontre la qualité de cet écosystème.

✂ Campagne de Carentan

Localisée entre la basse vallée de la Douve et la vallée de la Taute, ce secteur au bocage relâché et à dominante de grandes cultures freine les échanges entre ces deux secteurs extensifs de zones humides, qui semblent plus fonctionnels le long du ruisseau de Marguerie et ses canaux au nord.

✂ Caps et marais arrières-littoraux de Barfleur au Cap Lévi

Ce vaste complexe des caps et marais-arrière littoraux du Cotentin abrite un grand nombre de réservoirs de biodiversité, notamment la **pointe de Barfleur, l'anse de Gattemare, l'étang de Gattemare et la pointe et marais de Neville** (ZNIEFF1, CEL), à l'est, et la **pointe du Brick, le Cap Lévi,**

les marais de Vrasville et Réthoville et la pointe de la Loge et les marais de Cosqueville (ZNIEFF1, CEL), à l'ouest. Ces sites se situent dans un couloir migratoire de l'avifaune emprunté par de nombreuses espèces comme zone de gagnage et de repos. Les complexes de cordons dunaires de graviers et galets abritent le Chou marin, espèce végétale bénéficiant d'une protection au niveau national. Les marais arrière-littoraux sont riches en plans d'eau lagunaires et accueillent beaucoup d'espèces inféodées au milieu saumâtres. Des espèces liées aux zones sableuses comme le Diotis maritime se retrouvent également au sein des secteurs sableux.

La grande diversité de milieux naturels (caps et estrans rocheux, cordons dunaires, marais) induit une richesse et une diversité remarquable à l'échelle régionale.

✂ Complexe boisé de l'Etang-Bertrand

Ce petit complexe boisé localisé en bordure de la Scye et de la Douve représente un relais boisé en direction de l'ouest, vers les bois et le bocage des Rosières et, du sud, vers le complexe de St Sauveur du Bessin.

✂ Complexe boisé de St-Sauveur-du-Bessin

Ce secteur forestier de feuillus présente quelques vallons et bas de pentes, ainsi que des landes tourbeuses ponctuelles. Il abrite surtout les **landes du Mont de Besneville**, vaste réservoir de biodiversité de milieux ouverts. Il est à mettre en lien avec les autres complexes boisés relais du secteur.

✂ Complexe des anciennes forêts de Brix

Ce grand ensemble, composé de bois, de landes, d'affleurements rocheux et de prairies humides tourbeuses, présente un grand intérêt biologique, notamment en terme d'accueil pour l'avifaune ou pour la flore des zones boisées à fort taux d'humidité atmosphérique. Correspondant autrefois à la vaste forêt de Brix, ces éléments en sont les vestiges. Ils représentent un complexe d'intérêt majeur à l'échelle régionale, tant par leur surface que par leur intérêt fonctionnel.

On y recense de nombreux réservoirs de biodiversité, notamment :

- **le bois et le marais du Mesnil-au-Val** (ZNIEFF1, CEN, ENS50) : zone composée de bois, landes et prairies humides para-tourbeuses. Elle accueille une flore caractéristique avec la présence du Rossolis à feuilles rondes, du Polystic atlantique ou encore du Lycopode inondé. L'avifaune présente également des enjeux régionaux avec la nidification de l'Engoulevent d'Europe.
- **la forêt de l'Ermitage** (ZNIEFF1) : ce site est fortement contraint par les actions humaines qui ont conditionné la diversité de son peuplement de ligneux. Cependant, les

pointements rocheux siliceux et ombragés constituent un refuge pour une fougère protégée au niveau national, l'Hyménophylle de Tunbridge.

De nombreux cours d'eau d'intérêt y trouvent leur source : la Saire et ses affluents, la rivière de Rade, la Gloire...

✂ Domaine de Beauguillot ; Baie des Veys ; Utah Beach

Ce vaste secteur est une ZNIEFF1, un site du CEL et une Réserve Naturelle Nationale pour le Domaine de Beauguillot. Exutoire marin de l'immense zone des marais du Cotentin et du Bessin, la baie des Veys est le lieu de l'affrontement des eaux douces et salées contribuant à la formation de milieux particuliers accueillant une faune et une flore à haute valeur biologique.

La diversité des vasières et herbues permet l'accueil d'une richesse ornithologique nationale. Zone de reproduction et de nurserie pour les poissons, elle abrite aussi une diversité floristique importante, ainsi qu'une colonie de Phoques veau-marin.

A l'ouest les **dunes d'Audouville et Utah Beach** (ZNIEFF1, CEL) représentent le seul cordon dunaire à oyats de la côte Est du Cotentin. La diversité des milieux dunaires présents permet la présence d'espèces intéressantes comme l'Ophrys abeille ou l'Elyme des sables.

✂ Dunes et estuaire du Portbail ; Dunes de Lindberg

Ensemble classé en ZNIEFF1, Espace Naturel Sensible du Département et terrain du CEL, cet ensemble dunaire constitue une zone très riche où les habitats et espèces patrimoniales côtoient l'agriculture intensive et les bords de mer. La juxtaposition des différents milieux permet le maintien des populations nicheuses de Gravelots à collier interrompu.

Les bordures estuariennes de ce site présentent des groupements végétaux assez rares avec notamment la Frankénie lisse et le Scirpe piquant. Comme tous les havres de la côte ouest du Cotentin, celui-ci joue un rôle important pour l'avifaune migratrice et accueille des espèces intéressantes comme le Chevalier arlequin, l'Avocette ou encore la Linotte à bec jaune.

✂ Dunes et falaises de Flamanville au Rozel

Entre les caps de Flamanville au nord et du Rozel au sud s'étire un complexe de falaises et de dunes d'un grand intérêt floristique. On note la présence de plusieurs réservoirs de biodiversité : les **landes de Sciotot**, le **cap de Flamanville**, le **cap du Rozel** et les **dunes du Rozel** (ZNIEFF1) Les pelouses sèches des falaises abritent de nombreuses espèces rares, comme la Romulée à petite fleurs, espèce rare et menacée. L'intérêt ornithologique est lié à la présence de Grand Corbeau dans les falaises et l'accueil d'oiseaux hivernants comme le Grand Gravelot.

✎ Dunes et marais de Lestre

Ces marais arrière-littoraux sont en continuité avec ceux du Cotentin et en contact avec un cordon dunaire. L'estran vaso-sableux abrite une diversité floristique importante, notamment des espèces liées aux zones humides ou sableuses comme la Renouée de Ray, protégée à l'échelle nationale. Peuvent aussi y être observés, la lentille à plusieurs racines, le Potamot de Berchtold ou encore l'Elyme des sables. Ils présentent aussi un fort intérêt ornithologique notamment pour les oiseaux hivernants.

Deux réservoirs de biodiversité y sont localisés : le **bas de Crasville** au nord et les **dunes et marais de Lestre** au sud (ZNIEFF1).

✎ Falaises et landes de la Hague

Immense complexe de milieux littoraux et intérieurs disséminés le long du cap, cet espace abrite un grand nombre de réservoirs de biodiversité : **côtes et landes de la Hague, falaises du Mur Blanc, falaises de Jobourg, landes et falaises d'Omonville-la-Rogue, pointe de Jardeheu, anse saint Martin, cavités de Castel Vendon** (Habitat N2000, CEL, ZPS, ZNIEFF1, CEN).

Cette côte rocheuse présente une multitude de milieux différents qui se juxtaposent entre îlots rocheux, côtes découpées et landes intérieures. Elle accueille une avifaune riche et diversifiée ainsi que des cortèges floristiques caractéristiques et patrimoniaux, en particulier un habitat endémique de pré salé perché.

✎ Landes de Ste-Croix-Hague

Cet ensemble de landes sèches à tourbeuses (ZNIEFF1) occupe largement le vallon du ruisseau de Clairefontaine. La diversité des habitats naturels de landes, ainsi que la présence de ruisseaux et petits bois font l'intérêt écologique de ce complexe.

✎ Landes de l'anse du Brick

Ce vaste secteur de landes, prairies humides et ruisseaux (ZNIEFF1) accueille l'Engoulevent d'Europe et plusieurs espèces de chauves-souris d'intérêt patrimonial. A noter, à l'est, les landes de la vallée des Moulins qui complète l'intérêt du secteur par la présence de reptiles rares et menacés.

✎ Landes de Tourlaville et du Fort de Bretteville

Ce complexe de 4 sites de landes rases et hautes, sèches à humides, entrecoupées de vallons où serpentent des ruisseaux au nord, abrite une grande richesse floristique et accueille un cortège avifaunistique d'intérêt. La tourbière héberge des espèces végétales protégées comme le Dryopteris

à odeur de foin, ou des espèces rares, comme le Millepertuis à feuilles linéaires ou l'Agrostide à soies.

Ce complexe est à mettre en relation, au sud, avec celui des anciennes forêts de Brix, et, à l'ouest, vers les **landes de la Montagne du Roule** (ZNIEFF1).

✎ Landes et dunes de Vauville Héauville, Biville,

Élément majeur du patrimoine naturel régional, ce massif correspond à l'un des **plus puissants complexes dunaires atlantiques de France**. Il est quasiment intégralement composé d'habitats d'intérêt communautaire et regroupe tous les types de milieux dunaires présents dans la zone atlantique : dunes embryonnaires, dunes vives, dunes fixées. Les dunes perchées présentent ici un développement spectaculaire. Il recèle un intérêt floristique majeur, avec un grand nombre d'espèces rares et menacées, comme l'œillet de France et l'Elyme de sables, espèces protégées à l'échelle nationale, ou la Véronique en épi, protégée à l'échelle régionale. Pas moins de 10 espèces végétales protégées y trouvent refuge.

Ce vaste complexe dunaire abrite de nombreux réservoirs de biodiversité littoraux : les **landes de Vauville, la mare et les dunes de Vauville, le massif dunaire de Biville, Vasteville et Héauville, le massif dunaire d'Héauville-Vauville** (CEL, RNN, ZNIEFF1, habitats Natura 2000). Ces ensembles de sites (landes et dunes), spatialement proches, présentent pourtant des compositions floristiques et des habitats différents qui leur confèrent un intérêt environnemental fort.

Situés entre les falaises de la Hague et le cap de Flamanville, ces sites constituent un élément majeur du patrimoine de la Basse-Normandie avec notamment la Réserve Naturelle Nationale de la Mare de Vauville, mare arrière-littorale d'eau douce de 2km de long et 500 m de large, qui accueille des cortèges avifaunistiques très intéressants et une flore remarquable. L'anse de Vauville présente, sur plus de 10km de long et 1 km de profondeur, un front ininterrompu de dunes littorales. Les mares dunaires permanentes abritent une richesse écologique remarquable : amphibiens, coléoptères, avifaune...

Enfin, le vallon du Grand Douet accueille un cours d'eau à fort intérêt écologique tandis que le ruisseau de la grande vallée à Vauville constitue le cours d'eau le moins modifié par l'homme en Normandie.

✎ Landes et falaises d'Omonville, Eculleville et Gréville-Hague

Ce complexe de landes sur côte rocheuse forme un paysage de grande qualité. Les pelouses et landes sèches abritent une richesse floristique importante et sont très favorables à l'avifaune nicheuse. Il est à noter que le réseau de souterrains situés sur les terrains militaires de Castel-

Vendon renferme cinq espèces de chauves-souris dont d'importantes populations de grand Murin et de grand Rhinolophe qui en font un site d'importance régionale.

✂ Marais de la moyenne vallée de la Douve ; Marais des basses vallées de la Douve et de la Sève ; Marais du Merderet

Ce vaste complexe appartient aux marais du Cotentin. Ces entités interconnectées abritent de nombreux réservoirs de biodiversité de zones humides : les **marais de la Sèves, les marais des basses-vallées de la Douve et de la Sèves, le marais des Mottes, les marais de la moyenne vallée de la Douve, le marais des Ponts d'Ouve, le marais du Merderet** (ZNIEFF1, ENS50).

Leur présence est liée à celle des cours d'eau qui les traversent (le Merderet et la Douve) et de leurs canaux associés. Ces larges vallées, composées de prairies inondables articulées autour du Merderet et de la Douve, accueillent des espèces faunistiques d'intérêt, notamment des insectes (Libellule écarlate, Libellule fauve et Agrion à longs cercoïdes) ou d'oiseaux (espèces nicheuses liées aux zones humides : Râle d'eau, Rousserolle verderolle, Courlis cendré). La flore y est peu commune et typique des milieux palustres (Pigamon jaune, Butome, Hottonie des marais...). Ces vallées jouent aussi un rôle important pour l'escale et l'hivernage de nombreuses espèces de laridés, limicoles et anatidés. Le secteur accueille deux espèces patrimoniales de mammifères que sont la Crossope de Miller et la Musaraigne aquatique.

De plus, la Douve abrite deux petites zones favorables à la reproduction de la Grande Alose, et le Merderet de nombreuses zones favorables à la reproduction de la Lamproie marine et du Saumon atlantique.

✂ Marais de la Taute et du Lozon

Lié au cours d'eau la Taute, ce complexe abrite plusieurs réservoirs de biodiversité de zones humides : la **Réserve Naturelle Régionale des marais de la Taute, le marais du canal Vire-Taute, le marais de Carentan et le marais de la Taute et du Lozon** (RNR, ZNIEFF1, CEN).

Ce vaste ensemble de marais constitué de prairies humides inondables gérées extensivement et divisées en plusieurs entités héberge une biodiversité importante. Le caractère inondable du site permet la reproduction du Brochet. L'ensemble du site constitue en outre une zone d'escale ou d'hivernage pour l'avifaune et abrite de nombreuses espèces entomologiques d'intérêt. Le caractère localement tourbeux et l'influence de la mer viennent enrichir l'intérêt écologique du site et sa richesse floristique, déjà considérable. Les mares et fossés hébergent eux aussi une flore remarquable.

De plus, la Taute abrite de nombreuses zones favorables à la reproduction de la Lamproie marine et du Saumon atlantique.

✂ Marais de l'est Cotentin

Ce vaste complexe de marais arrière littoraux est composé presque exclusivement de prairies hygrophiles. Il constitue le plus important marais arrière-littoral de la région et représente un espace de contact entre milieu dunaire et marin, d'une part, et l'espace bocager du Plain d'autre part. La flore présente une richesse importante en espèces liées aux zones humides et aquatiques (mares et canaux). La faune y est aussi très riche, amphibiens et odonates notamment. De plus, cet espace apparaît comme un relais important à la baie des Veys et l'isthme du Cotentin pour l'avifaune aquatique. De nombreux réservoirs de biodiversité y sont localisés : **marais de la mare du Daim, de Ravenoville, des Gougins, du Taret de Fontenay, prairies humides de la Selleraie, des Criques** (ZNIEFF1)

✂ Massif dunaire de Beaubigny

Vaste massif littoral qui a la particularité d'abriter des **dunes perchées** encore intactes, il présente une grande variété d'habitats dunaires recelant une flore et une faune caractéristiques et parfois très rares. Il est reconnu comme ENS50, ZNIEFF1, site du CEL et Site d'intérêt communautaire.

✂ Tatihou

Cette île regroupe plusieurs réservoirs de biodiversité littoraux avec **l'anse du Cul de Loup et le marais de l'anse du Cul de Loup** (ZNIEFF1, CEL, Habitat N2000). Ce grand site, comprenant une anse vaseuse qui constitue une zone d'importance pour l'hivernage d'un grand nombre d'oiseaux migrateurs, représente aussi une limite phytogéographique pour certains groupements végétaux méditerranéo-atlantiques. Il constitue, par exemple, la seule station normande continentale de la Zostère de Nolt.

✂ Vallée de la Gloire

Ce cours d'eau s'écoule dans un paysage bocager préservé et à vocation herbagère. Les écoulements soutenus, les fonds pierreux et caillouteux, ainsi que la bonne qualité des eaux et la diversité des habitats naturels permettent l'accueil d'une faune piscicole riche et sensible, notamment la Truite fario et l'Ecrevisse à pieds blancs. A noter la présence de nombreux limicoles et passereaux nicheurs.

✂ Vallée de la Saire

La Saire serpente au milieu d'un paysage vallonné et occupé par un bocage bien préservé. Plusieurs massifs boisés y sont localisés : le bois de Boutron, le bois de Barnavast et le bois de Blanquevielle. Le **bois de Boutron** (ZNIEFF1) et le **bois de Barnavast** (ZNIEFF1) présentent notamment un intérêt

ornithologique au travers de la présence de la Bondrée apivore, du Pic mar et de l'engoulevent d'Europe.

En aval, les **landes de la Pernelle** (ZNIEFF1) représentent le point culminant du val de Saire. Plusieurs espèces végétales d'intérêt liées aux landes y trouvent refuge, de même que de nombreuses espèces d'oiseaux nicheurs liés aux fourrés et aux landes.

La **Saire** (ZNIEFF1), qui prend sa source au sein du complexe des anciennes forêts de Brix, présente un fort potentiel salmonicole grâce à son débit soutenu et son fond graveleux. On y retrouve de nombreuses frayères à Truite de mer, Lamproie marine et Saumon atlantique. La Truite fario et l'Ecrevisse à pieds blancs sont aussi présents, témoignant de la bonne qualité de l'écosystème.

Pour en savoir plus :

Conseil Général de la Manche : <http://www.manche.fr/planeteManche/ens.asp>

Conservatoire du Littoral : [http:// http://www.conservatoire-du-littoral.fr/front/process/Content4a5b.html?rub=8&rubec=8&id_cat=75](http://http://www.conservatoire-du-littoral.fr/front/process/Content4a5b.html?rub=8&rubec=8&id_cat=75)

DREAL Basse-Normandie : <http://www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr/biodiversite-r302.html>

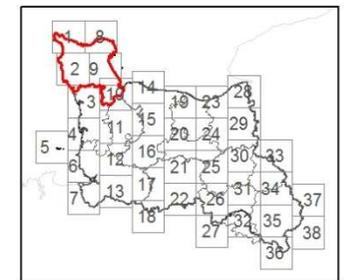
Conservatoire d'Espaces Naturels : <http://www.cfen-bassenormandie.org/actu/actu.html>

RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

 Cotentin



-  RESERVOIRS de cours d'eau
-  RESERVOIRS de zones humides
-  RESERVOIRS de milieux boisés et ouverts
-  RESERVOIRS de milieux boisés
-  RESERVOIRS de milieux ouverts
-  RESERVOIRS littoraux
-  Autres cours d'eau
-  Limite de basse mer



B. Grandes continuités du territoire

Trame verte

Le Pays est marqué par une **continuité majeure de milieux bocagers et boisés**, qui s'étend du sud (monts gréseux du Cotentin) au nord-est (vallée de la Saire), le long de la Douve. Ce secteur présente un réseau de haies et de petits boisements remarquables à l'échelle nationale, qui favorise grandement les échanges entre les populations animales. Plusieurs complexes relais permettent de marquer des patchs plus denses en boisements.

Les **continuités littorales sont, elles aussi, importantes** et peu fragmentées par l'urbanisation, mis à part l'aire urbaine et le littoral de Cherbourg. On y retrouve de longues côtes découpées (Barfleur au Cap Lévi, cap de la Hague) qui côtoient des massifs dunaires d'intérêt majeur ou des landes sur falaises.

4 pôles de milieux ouverts jouent un rôle important dans l'accueil de la biodiversité :

- les landes et falaises de milieux ouverts **de la Hague** (de Vauville à Auderville);
- les landes de **Tourlaville et du Fort de Bréteville**, qui tissent un lien vers le complexe des anciennes forêts de Brix ;
- les landes de **l'anse du Brick** plus à l'est ;
- les **landes de la Pernelle** au sein de la vallée de la Saire.

Plus isolées au sud, les **landes du mont de Besneville** viennent compléter les monts gréseux du Cotentin.

Quelques secteurs plus ouverts fragmentent les continuités, comme le **bas val de Saire** ou le **bocage du Valognais**.

Trame bleue

Les **marais du Cotentin** représentent, bien entendu, un pôle de zones humides majeur à l'échelle régionale.

De même, la **baie des Veys** accueille une richesse et une diversité notamment avifaunistique majeure à l'échelle nationale. Elle joue un rôle d'importance dans l'accueil des migrations d'oiseaux hivernants. Des **relais arrières-dunaires** matérialisés par de vastes marais comme ceux de la côte est permettent de jouer le rôle d'annexes à ces vastes marais du Cotentin et du Bessin.

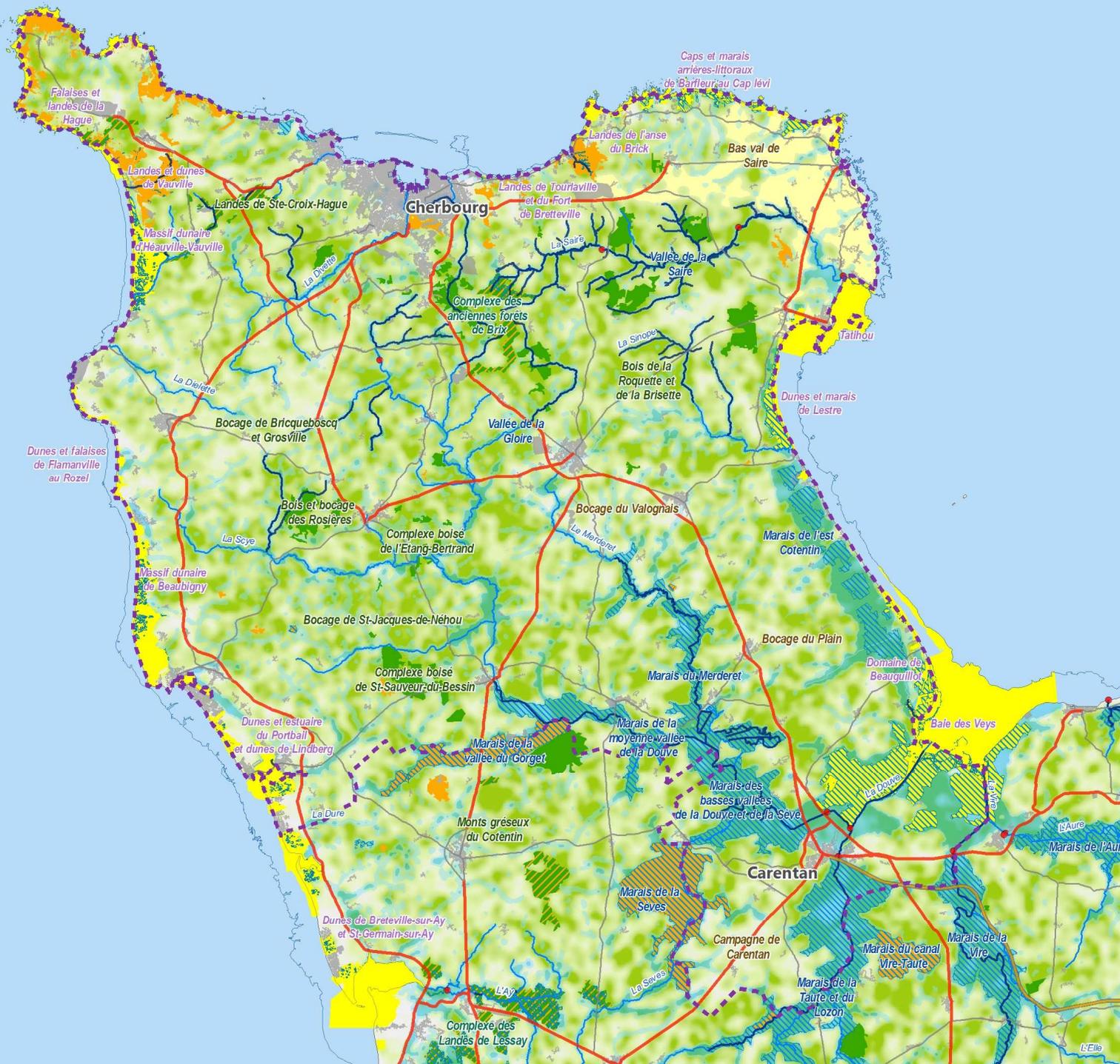
Le long de la côte est, les **réseaux de mares dunaires** permanentes permettent d'accueillir une faune et une flore riches. Ils facilitent les échanges de proche en proche ou de plus longue distance pour les espèces à plus grande capacité de dispersion comme les oiseaux.

Concernant les cours d'eau, les **basses et moyennes vallées du Merderet et de la Douve et le bassin de la Saire** représentent les axes majeurs en réservoirs de biodiversité. Ces 3 cours d'eau sont différents :

- les 2 premiers s'écoulent en vallée et abritent des frayères à Saumon ou à Grande alose et Lamproie de mer importantes ;
- la Saire s'écoule en contexte plus vallonné ; ses débits et fonds permettent l'accueil d'espèces particulières comme l'Ecrevisse à pieds blancs ou la Truite fario.

D'autres linéaires plus restreints de tête de bassin sont aussi des réservoirs, notamment la Sinope ou les ruisseaux de tête de la Douve (la Gloire, l'Eau-Gallot, la rivière de Rade, le Trottebec...).

Enfin, la **Douve et ses affluents** (la Scye, la Soudre), le Merderet, la Divette et la Dielette représentent les axes majeurs des continuités écologiques de cours d'eau du territoire.



Secteurs d'intérêt

- Trame bleue **Haut bassin de la Paquine**
- Trame verte **Complexe boisé de St-Hubert** : secteur intérieur
- Falaises des Vaches noires** : secteur littoral
- Plaine de Sées** : secteur fragilisé
- Trame verte et trame bleue **Complexe zones humides et bois**

Composantes de la TVB régionale

- Réservoirs de cours d'eau
- Corridors de cours d'eau
- ▨ Réservoirs de zones humides
- ▨ Réservoirs de milieux boisés et ouverts
- ▨ Réservoirs de milieux boisés
- ▨ Réservoirs de milieux ouverts
- ▨ Réservoirs littoraux

MATRICE BLEUE

Mosaïque de milieux humides plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux humides

Corridors écologiques

- ▨ → ▨ Peu fonctionnels
- ▨ → ▨ Fonctionnels

MATRICE VERTE

Mosaïque paysagère composée de bois, haies et prairies permanentes plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux boisés et ouverts

Plaine cultivée

- ▨
- ▨ → ▨ Corridors peu fonctionnels
- ▨ → ▨ Corridors fonctionnels

Éléments fragmentants

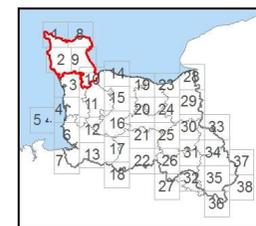
- Principaux points de conflits cours d'eau
- Principales zones bâties (> 5 ha)
- Autoroutes
- Voies à trafic supérieur à 4000 véhicules/jour
- Voies à trafic inférieur à 4000 véhicules/jour
- Voies ferrées
- Limite de basse mer



SRCE Basse-Normandie 2013

Réalisation : DERVENN - 2013

Sources : IGN Bd Carto, IGN BD Topo, IGN Bd Carthage, RPG 2010, DREAL BN, Région BN, CG14,50,61, AESN, AELB, CEN, CEL, GONm, ONCFS, FDC61, CETE NC



C. La dynamique du territoire

Le Cotentin a connu une démographie quasiment stable entre 1999 et 2005. La répartition de population est assez inégale puisque l'agglomération de Cherbourg concentre près de la moitié de la population. L'artificialisation des terres est, par conséquent, plus importante dans la partie nord du territoire où se trouve l'agglomération cherbourgeoise que dans les zones rurales (le territoire du PNR des marais du Cotentin et du Bessin qui recoupe le tiers sud-est du Nord Cotentin était artificialisé à hauteur de 2,7% en 2009).

Comparativement à d'autres territoires, le Cotentin est relativement peu concerné par l'étalement urbain. Cependant, le territoire connaît une augmentation de l'urbanisation. Cette augmentation est d'autant plus marquée sur le littoral qui concentre la plus grande partie des constructions nouvelles de logements.

Pour autant, le littoral du Cotentin reste faiblement urbanisé : seul 10% du littoral était urbanisé en 2006. Aucun autre territoire du nord de la France ne présente une aussi faible artificialisation de son linéaire côtier. La part du territoire recensée en espaces naturels est, par ailleurs, relativement élevée (19% en 2010).

Les surfaces agricoles représentent plus de 70% du territoire du Cotentin, avec une forte proportion de sols enherbés (47% en 2010), en lien avec l'activité d'élevage qui s'y exerce. Les surfaces toujours en herbe ont diminué de 30% entre 1979 et 2000. En contrepartie, les terres labourables ont, elles, progressé. Une des spécificités du Nord Cotentin est la présence de cultures légumières dans le Val de Saire, au nord-est du territoire.

Sur ce territoire, comme dans l'ensemble du département de la Manche, le nombre d'exploitations agricoles a fortement chuté entre 1979 et 2000 (-40%). Simultanément, la surface moyenne des exploitations a augmenté, passant de 19 ha à 29 ha sur cette même période.

Globalement, le Cotentin a connu une forte diminution des surfaces dédiées à l'agriculture (-9% entre 1979 et 2000, -6 à 8% entre 2000 et 2006) mais l'ensemble de ces surfaces n'a pas été obligatoirement artificialisé. Les documents du SCOT précisent que l'artificialisation touche majoritairement les secteurs périphériques de l'agglomération cherbourgeoise et des pôles urbains et, dans une moindre mesure, les campagnes touchées par une rurbanisation diffuse. Le littoral a aussi été concerné par l'urbanisation dans les années 90, en raison de l'attractivité des côtes pour les résidences secondaires. A noter qu'entre 1990 et 1999, comme le développement démographique et résidentiel a été quasiment nul, la consommation d'espaces est surtout venue des grandes infrastructures en construction.

D. Les enjeux de continuité écologique du territoire

➔ Le territoire du Cotentin est un des plus riches de Basse-Normandie au niveau écologique. Il présente notamment un **enjeu littoral majeur** avec la présence de milieux typiques de ce secteur :

- l'ensemble des havres et des massifs dunaires de la côte ouest de la Manche (plus importants massifs dunaires d'Europe) qui se prolonge jusqu'au nord Cotentin ;
- les marais rétro-littoraux et les zones humides situées sur la frange littorale ;
- les côtes rocheuses et falaises ;
- les landes littorales ;
- les milieux estuariens.

Ces milieux littoraux, fragiles et patrimoniaux, sont encore trop souvent menacés par le **développement de l'urbanisation**, même si le territoire du Cotentin est encore relativement préservé. Les landes littorales sont aussi fragilisées par l'**abandon des pratiques agricoles** qui entraîne un enrichissement de ces milieux, notamment par la fougère aigle, faisant disparaître toutes les autres espèces présentes.

A plus long terme, les milieux littoraux de basse côte pourront être confrontés à un enjeu de **submersion marine**, en lien avec la fragilité du cordon dunaire (mare de Vauville ou marais du Val de Saire par exemple).

➔ Les marais du Cotentin couvrent près d'un tiers du territoire, dans la partie sud est. Cette vaste zone d'importance internationale pour l'avifaune confère au Cotentin un **enjeu en terme de zones humides**. Cette zone de marais est caractérisée par la présence de nombreux fossés et canaux. A l'exutoire de la Douve, de la Taute, de la Sinope et des côtiers est, des portes à flots et clapets à marée ont été installés au XVIII^{ème} siècle afin d'empêcher la mer de remonter vers les basses vallées. Certaines portes à flots sont des obstacles à la continuité écologique reconnus dans le SDAGE Seine-Normandie ou dans le plan d'action pour les anguilles. Des aménagements ont déjà été réalisés.

De nombreuses petites zones humides et tourbières intérieures jalonnent également le territoire et constituent des zones de repli pour les espèces hygrophiles en cas de salinisation des milieux rétro-littoraux.

Un **enjeu de préservation** concerne les **cours d'eau** du territoire et notamment la Douve, reconnue pour son intérêt piscicole pour les espèces migratrices (saumon, lamproie, alose...). La Douve est notamment concernée par plusieurs actions-clés territorialisées du SRCE, de même que le Merderet et la Sinope. En terme de fragmentation des cours d'eau, la partie aval de la Divette connaît aussi

une rupture de continuité au niveau de Cherbourg, sur l'ouvrage qui alimentait l'ancienne usine d'eau potable de la ville.

Le secteur des marais du Cotentin est, par ailleurs, concerné par un enjeu quantitatif car l'isthme du Cotentin constitue un des réservoirs majeurs de la Manche pour l'alimentation en eau potable. Cet enjeu est traité par le SAGE Douve-Taute qui couvre une partie du territoire. A noter que le SAGE de la Sienne est en émergence dans la partie ouest du territoire mais qu'aucun SAGE n'intervient dans la partie nord.

→ Ce territoire a une **densité bocagère parmi les plus fortes au niveau national**, en lien avec la forte présence de l'élevage. Cela lui confère une responsabilité particulière et un **enjeu majeur de préservation du bocage**. Le bocage du Nord Cotentin permet la connexion avec d'autres zones bocagères, situées plus au sud du département, par la partie ouest du territoire, comme l'indique l'étude des grandes continuités écologiques du PNR des Marais du Cotentin et du Bessin. Sur cette partie nord du territoire, on peut citer un **enjeu boisé ponctuel** au niveau de la vallée du Trottebec.

D'un point de vue quantitatif, l'étude bocagère menée par la DREAL Basse-Normandie montre que le linéaire de haies dans le Nord Cotentin a légèrement augmenté entre 1998 et 2006, après avoir connu une forte baisse dans les années 70 et 80, surtout dans la partie est du territoire (bocage du Valognais et du Plain notamment). Le SCOT du Cotentin identifie d'ailleurs des secteurs de fragilité du bocage dans les mêmes zones : communautés de communes du Plain Cotentin et de Sainte-Mère Eglise.

Le bocage du Cotentin est toutefois soumis à plusieurs coupures significatives aux abords des grandes infrastructures et en particulier le long des principaux axes routiers (RN13, D650, D901).

→ Si le territoire du Cotentin reste encore très naturel et moins soumis à la pression urbanistique que d'autres secteurs, ses grandes continuités écologiques pourraient être affectées, dans les années à venir, par plusieurs projets d'envergure sur les infrastructures routières (mise aux normes autoroutières de la RN13, passage partiel en 2x2 voies de la RD901 à l'est de Cherbourg), d'autant plus que celles-ci sont parfois aménagées avec des glissières en béton, très impactantes pour les continuités écologiques.

Une vigilance particulière au niveau de la **fragmentation** des milieux s'impose donc à l'avenir, d'autant plus que le développement des infrastructures de transport entraîne généralement la création de nouveaux lotissements, de zones d'habitation et de zones industrielles.